

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 1

Artikel: Mère des compagnons

Autor: Collet, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mère des compagnons

Aujourd'hui comme autrefois, les compagnons sillonnent les routes.

A l'étape, ils retrouvent la Mère.

Rencontre avec Pierrette Ravaz, Mère de compagnons.

Non, il n'est pas révolu, le temps où les compagnons, héritiers des bâtisseurs de cathédrales, parcouraient les routes, le baluchon à l'épaule et la canne au poing. Dans une société qui recherche fiévreusement ses racines, le compagnonnage, fil conducteur d'une tradition millénaire de savoir-faire pieusement transmise de génération en génération, suscite même un regain d'intérêt. Aujourd'hui comme hier, les compagnons trouvent à l'étape ou à la fermeture du chantier une présence bienveillante et efficace qui leur apporte la chaleur familiale qu'ils ont dû quitter, la Mère.

La première Mère de la Cayenne (maison) de Lausanne fut Lily Pithoud, dite Fri-bourgeoise la Bonté, décédée en 1989. La Mère actuelle est Pierrette Ravaz, dite Valaisanne l'Amour de la Famille, intronisée le 12 mai 1991. Entretien.

– Comment devient-on Mère? Qu'est-ce que cela signifie?

– Une Mère est élue parmi les Dames hôtesses, choisies au sein des épouses des

compagnons. Dans les grandes cayennes, comme à Genève, il y a une Mère et une Dame hôtesse. Par contre, pas de Mère ni de Dame hôtesse dans la petite Cayenne de Neuchâtel, c'est moi qui donne un coup de main.

Mon rôle est d'être à l'écoute, de participer aux discussions, de régler divers problèmes. C'est aussi repasser et entretenir le linge, assurer l'intendance. Je m'occupe surtout des aspirants compagnons qui viennent en Suisse après leur apprentissage pour un séjour de perfectionnement. Leur âge varie entre 19 et 24 ans, parfois plus. L'un d'eux est ici depuis sept ans. Il ne veut plus repartir!

– Que pensez-vous leur apporter?

– Une touche tendre à ce groupe d'hommes. Quand ils rentrent le soir, ils sont fatigués, et n'ont pas l'habitude de s'occuper de leurs affaires, je le fais pour eux. Ils viennent surtout de France. A Lausanne, les aspirants ne sont pas logés à la Cayenne, rue César-Roux. Je les accueille dans ma grande maison de Savigny.

– Une famille nombreuse en somme?

– Née en France, j'ai épousé un Valaisan compagnon maçon DDU. J'ai l'habitude d'avoir du monde à la maison. Dans les années septante, on logeait vingt-cinq ouvriers chez nous. Nous avons cinq enfants et treize petits-enfants. Après le passage des aspirants, ils restent en contact et se voient souvent.

– Que vous apportent les compagnons?

– La jeunesse, la vie. Quand on est en contact avec les jeunes, on reste jeune. En arrivant en Suisse, la seule adresse qu'ils ont en poche, c'est la mienne. Ils me respectent et m'aident selon leurs possibilités. Nous avons une agape en commun tous les mercredis soir. A table, ils portent cravate; nul ne s'assied avant que je ne sois assise et nul ne quitte la table, ne tombe la veste ou ne fume sans ma permission. Je rends service aux compagnons, mais je ne suis pas à leur service.

**Propos recueillis
par Simone Collet**

Chevaliers du travail

(sc) – Avec sa devise «Ni s'asservir ni se servir, mais servir», le compagnonnage, qui vise à l'épanouissement de l'homme à travers son métier, est une authentique chevalerie du travail perpétuant l'enseignement technique et philosophique des bâtisseurs de cathédrale. Seuls sont pris en compte les métiers qui transforment la matière. Outre l'artisanat de la pierre, du bois, du fer ou du cuir, les métiers liés à l'alimentation sont désormais admis.

Selon certains historiens, le compagnonnage serait né en Egypte au temps de la construction des pyramides. Selon d'autres, il serait l'héritier des collèges grecs où Pythagore enseignait la géométrie. Pour d'autres encore, il serait issu des Templiers, qui entraînèrent aux croisades des ouvriers francs pour bâtir forteresses et catapultes. Une légende tenace prétend que le compagnonnage aurait été fondé par le roi Salomon lors de l'édification du temple de Jérusalem. Le meurtre d'Hiram, maître d'œuvre du chantier, aurait divisé l'organisation en trois branches: les enfants de Salomon, patron du devoir de Liberté, et ceux des disciples d'Hiram, à savoir Maître Jaques (de Molay?), patron d'une partie des compagnons du Devoir, et le Père Soubise, patron de l'autre partie.

Au Moyen Age, le compagnonnage était clandestin, car seules étaient autorisées les corporations protégées par le pouvoir du roi. Dans notre pays, le compagnonnage s'implanta en 1674 à Genève avec une maison des compagnons chapeliers du Devoir. L'Union compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs unis fut créée en 1889 pour rassembler les trois sociétés. En 1892 fut fondée la Cayenne de Genève, marraine de la Cayenne de Lausanne, créée en 1933, actuellement forte de trente compagnons, présidée par Robert Gaillard, dit Vaudois l'Exemple de son Père, compagnon serrurier. Neuchâtel comprend également une cayenne.

Avec leur langage issu du français médiéval, les compagnons observent toujours les traditions initiatiques et les devoirs de leurs ancêtres. Chaque compagnon prend un nom qui définit à la fois sa provenance et le trait marquant de son caractère. Peut devenir compagnon tout homme entre 18 et 40 ans, exempt de casier judiciaire, en possession d'un certificat fédéral de capacité. Au terme de son apprentissage, le jeune doit être apte à présenter à ses aînés une pièce compacte difficile synthétisant son savoir. Il devient alors aspirant compagnon et accomplit son périple de perfec-

tionnement. En Suisse, l'OFIAMT attribue aux aspirants venus d'ailleurs des permis d'études pour dix-huit mois. Ensuite, les patrons font les démarches nécessaires. Reconnaissables à leur grand habit noir, les compagnons allemands font le tour du monde en trois ans et un jour, au contraire des Français et des Suisses dont l'itinéraire en Europe est libre, mais doit faire une boucle. Pour pouvoir transmettre son savoir, l'aspirant doit produire un chef-d'œuvre.

Contrairement à la franc-maçonnerie, le compagnonnage n'a connu ni mixité ni union féminine parallèle. La Mère en est donc la seule figure féminine. Pourquoi pas de femmes compagnons, alors que certaines exercent par exemple les nouveaux métiers admis dans l'Union? Robert Gaillard l'explique: «C'est la société qui veut ça. On n'a pas les locaux pour. Les cayennes sont prévues pour les hommes. Dans les métiers du bâtiment, il n'y avait que des hommes, ça vient de là. La tradition est restée et cela ne va pas changer ces prochaines années. Et puis, jeunes filles et jeunes gens ensemble, ça ferait des histoires...»

Tout renseignement auprès de Robert Gaillard, route de Neuchâte 132, 1008 Prilly. Téléphone (021) 624 67 19.